

CHAPITRE VII.

ÉTABLISSEMENTS DES FILLES DE LA SAGESSE A POITIERS,
PENDANT LA RÉVOLUTION.

La Révolution n'épargna point les Filles de la Sagesse de Poitiers. Elles eurent à subir les menaces, les insultes, les outrages, l'expulsion de leurs demeures, la misère, la faim, le carcan, la prison; il ne leur manqua que la guillotine. Les Sœurs de l'Hôtel-Dieu et des Incurables furent les plus maltraitées. Les administrateurs de l'Hôtel-Dieu firent tout ce qu'ils purent pour conserver les Sœurs, même après qu'elles eurent refusé le serment; mais tous leurs efforts furent inutiles. Il fallut céder à la force, et une plus longue résistance de leur part les eût peut-être conduits eux-mêmes à la prison. Elles furent renfermées dans la maison de correction, ci-devant maison des Pénitentes. Cet établissement était dirigé par les Filles de la Sagesse, au moment de la Révolution; il est probable que les Sœurs qui s'y trouvaient furent emprisonnées chez elles. Il y avait là beaucoup d'autres Religieuses de différents Ordres, et même des personnes séculières. C'est là aussi que furent renfermées les Filles de la Sagesse des Incurables.

La Sœur Avé, Supérieure de cet hôpital, avait préparé avec soin une cache dans une cave de sa maison. Là, se retirait un vénérable prêtre qui n'en sortait que pour aller porter les secours de son ministère à ceux qui les réclamaient. Un jour qu'il venait de confesser un malade,

et qu'avant de rentrer dans son misérable réduit, il s'occupait à régler sa montre, les révolutionnaires arrivèrent à l'hôpital, faisant grand bruit et se réjouissant à la pensée de faire une bonne capture. Le prêtre avait eu à peine le temps de se glisser dans sa cache. Malheureusement, dans sa précipitation, il avait laissé par oubli sur une chaise son manteau et sa montre, lesquels furent trouvés par les turbulents visiteurs. Heureux de cette découverte, ils dirent à la Supérieure, en lui montrant ces objets: « Citoyenne, tu ne peux nier qu'il y ait ici au moins un prêtre: en voilà la preuve. — Ah! mes bons Messieurs, » répondit-elle sans rien perdre de son sang-froid, « que vous me feriez de plaisir, si vous vouliez avoir la charité de m'acheter cela pour mes pauvres! » L'un d'eux dit aux autres; « Bah! bah! elle se moque de nous. » Cependant ils se retirèrent, et les bonnes Religieuses en furent quittes pour la peur.

Il était facile de voir que les choses n'en resteraient pas là. A tout instant, les Sœurs s'attendaient à être mises en état d'arrestation. Elles songèrent donc à faire évader ce prêtre qui n'aurait pu habiter l'hôpital après leur départ. Il était temps qu'il s'éloignât, car, peu après, les commissaires, accompagnés de soldats en armes, vinrent signifier aux Religieuses l'ordre de partir. C'était le 27 septembre 1793. On amenait des remplaçantes qui, par leur patriotisme éprouvé, avaient mérité l'honneur d'être choisies pour diriger l'hôpital des Incurables. Les commissaires donnèrent lecture de la sentence qui expulsait les Sœurs, lesquelles devaient être dirigées sur Châteauroux, pour y être employées aux travaux forcés. Celles-ci répondirent, avec calme et dignité, qu'elles étaient prêtes à se soumettre à l'exécution des arrêtés dont on venait de leur donner connais-

sance. La Supérieure remit les clefs aux citoyennes nommées directrices de l'établissement, qui les reçurent, en promettant de remplir avec exactitude et fidélité la mission qui leur était confiée. Les Sœurs Avé, Célinie, Placidie et Saint-Michel furent conduites par des gardes nationaux à la maison des Pénitentes, pour y rester jusqu'à ce qu'elles pussent être transférées à Château-roux, lieu de leur destination, où cependant elles n'allèrent point.

Voilà donc les Sœurs des Incurables réunies à celles de l'Hôtel-Dieu. La condamnation aux travaux forcés exigeait que la personne condamnée fût d'abord exposée publiquement au carcan, pendant plusieurs heures. Trois des Filles de la Sagesse furent désignées pour subir cette humiliation : la Sœur Avé, Supérieure des Incurables, la Sœur Joseph-Marie, Supérieure de l'Hôtel-Dieu, et la Sœur Saint-Michel, Supérieure de Château-Larcher, qui s'était retirée à l'hôpital des Incurables, comme nous l'avons vu ailleurs. Ces trois saintes Religieuses étaient dignes de ce choix. Mais quel était donc leur crime ? C'était d'être vertueuses. Si elles eussent été réellement coupables, elles n'auraient pas subi la peine du carcan. Elles vivaient dans un temps où le crime se chargeait de punir la vertu. Il fallait pourtant faire connaître au public le motif de leur condamnation. On mit au-dessus de leurs têtes un écriteau ainsi conçu : *Recéleuses de prêtres fanatiques*. Leur noble contenance sur l'échafaud, qui avait été dressé sur la place *Notre-Dame*, leur calme religieux dans la gêne du carcan, firent l'admiration de toute la ville. La Sœur Avé ne cessa pas, tant que dura l'exposition, de travailler tranquillement à son tricot. En descendant de l'échafaud elles retournèrent prendre leur place dans la prison.

Elles n'y furent pas entièrement privées de toutes consolations. M. l'abbé Soyer, devenu depuis évêque de Luçon, allait de temps en temps les visiter, déguisé en gendarme ; quelquefois même il parvenait à les confesser. C'est dans l'une de ses excursions charitables qu'il se fit une blessure dont il se ressentit toute sa vie. Cependant la surveillance devenait de plus en plus sévère ; il paraissait impossible au prêtre de parvenir à la prison. Depuis longtemps on ne le voyait plus, et les infortunées Filles de la Sagesse avaient le plus grand désir de communier. Elles eurent enfin le bonheur de lui faire connaître leur désir et de l'amener encore auprès d'elles, sans éveiller le moindre soupçon.

Des femmes remplies de charité et de courage s'occupaient, nuit et jour, au risque de leur vie, à chercher les moyens de rendre service aux prêtres et aux Religieuses. Elles paraissaient souvent sous les fenêtres des prisons, et attendaient qu'on les mît à même d'exercer leur dévouement. Un jour, la Sœur Avé jeta à l'une d'elles, à travers les barreaux de la fenêtre, un peloton de laine, dans lequel se trouvait un billet adressé à M. Soyer, qui se faisait nommer *La Fauvette*. Il n'était pas facile de trouver le nid de cette fauvette, car elle ne restait pas longtemps au même endroit. Enfin M. Soyer est averti ; il sait l'heure où il faut se présenter.

Pendant ce temps, la Sœur Célinie, connue de tout Poitiers par sa charité envers les pauvres et les malades, songe à employer un innocent stratagème, pour faciliter au prêtre l'entrée de la prison. Depuis quelques jours, elle s'était mise en relation avec le geôlier, en entretenant avec lui quelques petites conversations. La veille du jour fixé pour l'arrivée de M. Soyer, elle dit à cet homme, qui était en réalité un peu indisposé : « O mon cher

Monsieur, que vous avez l'air souffrant ! Vous devriez vous ménager un peu. — Que voulez-vous, citoyenne ! répond le geôlier, il faut bien que le service se fasse ; mon poste ne me laisse pas un seul instant de repos, il faut sans cesse être aux aguets. — Cela est vrai, répond la Sœur ; mais lorsque vous serez resté tout à fait malade, les choses en iront-elles mieux pour vous ? Tenez, croyez-moi, je me connais aux malades ; il y a bien des années que je les soigne, vous le savez bien ; c'est tout bonnement une petite médecine qu'il vous faut ; je vais vous la préparer moi-même ; ce sera aussi moi qui resterai auprès de vous pour vous soigner ; votre femme fera le service de la prison. Quant aux Religieuses, elle n'aura nullement besoin de s'en occuper. Vous savez qu'il n'y a rien à craindre de ce côté-là. D'ailleurs j'en réponds. Or, dans ce moment, il s'agit pour vous d'empêcher une maladie grave de se déclarer. »

La proposition est acceptée avec reconnaissance. Le geôlier garde le lit, le lendemain matin ; M. Soyer pénètre dans la prison, confesse les Sœurs, célèbre la sainte Messe et distribue à toutes la divine Eucharistie, dont elles étaient privées depuis longtemps. Il est probable que la Sœur Célinie put quitter un instant son malade, afin de partager le bonheur de ses chères compagnes.

Ce fut en 1795 que les Sœurs sortirent de la prison, où elles avaient passé dix-huit mois, qui leur parurent bien longs. Elles allèrent d'abord habiter la paroisse Saint-Hilaire, où M. de Chassenon leur vint en aide, en leur facilitant le moyen d'élever une petite école. Elles s'occupèrent de l'instruction des enfants, jusqu'au moment où il leur fut donné de rentrer dans les hôpitaux de l'Hôtel-Dieu et des Incurables. Cependant il y avait encore, en 1799, un petit noyau de Filles de la Sagesse sur la pa-

roisse Saint-Hilaire. Elles formèrent une petite Communauté, dont la Sœur Amédée fut reconnue comme Supérieure, quand la Sœur Avé fut rentrée aux Incurables. M. l'abbé de Beauregard, qui n'avait point perdu de vue ces pieuses Religieuses, au plus fort de la Révolution, continuait à leur donner tous les secours de son ministère.

En 1796, des pétitions signées par les pauvres de l'hôpital des Incurables et par les habitants du faubourg Saint-Saturnin demandaient avec instance le retour des Filles de la Sagesse. Ces pétitions, adressées aux représentants du peuple, furent envoyées ensuite au district et soumises à la municipalité de Poitiers. On n'ignorait pas que l'hôpital était dans le plus triste état, et que les pauvres et les malades manquaient de tout, depuis le départ des Sœurs. Leur retour à l'hôpital fut donc décidé. Elles y rentrèrent, le 24 janvier 1796, au nombre de quatre, non comme Religieuses, mais comme directrices de confiance ; elles portaient encore l'habit séculier ; c'étaient les Sœurs Avé, Supérieure, qui y mourut en 1814, et dont nous parlerons encore à cette époque, Sainte-Placidie, qui y est morte également en 1820, Sainte-Candide et Sainte-Anatolie, qui terminèrent leur carrière à Saint-Laurent, quelques années plus tard.

Les Sœurs de Montbernage et de La Cueille ne furent point emprisonnées, à l'exception de la Sœur Sainte-Emélie ; mais elles n'en eurent pas moins de grandes épreuves à supporter. Celles de Montbernage, après leur refus de serment, ne tardèrent pas à être chassées de leur maison, malgré les protestations et les larmes des bons habitants de ce faubourg, qui les aimaient et respectaient comme de véritables mères. Elles allèrent se loger dans la Grand'Rue, chez un boulanger, appelé

Martin. Cet excellent homme leur procura une chambre dans la partie la plus retirée de sa maison. Là elles tenaient les petites écoles et instruisaient secrètement les jeunes filles de la paroisse, surtout celles du faubourg qu'elles avaient été forcées d'abandonner. Elles étaient vêtues en séculières et vivaient très-pauvrement. Dociles aux avis de M. Pruel, curé de Sainte-Radegonde, elles se conduisirent avec tant de sagesse et de prudence que personne ne songea à les inquiéter. Cependant leur zèle n'était point inactif. M. Pruel s'en servait pour opérer le bien. Ce vénérable prêtre regardait les Sœurs, au moment de la Révolution, comme le rempart de la foi dans sa paroisse. Aussi ne les abandonna-t-il pas pendant la tourmente. Elles furent heureuses, à leur tour, de pouvoir, en rentrant dans leur établissement, lui procurer un asile. Leur chapelle devint son église, et une petite chambre, à l'extrémité de la cour, fut son presbytère, jusqu'au moment où il lui fut permis d'habiter sa cure.

Pendant l'absence des Sœurs, leur maison fut occupée par les demoiselles Baillou, institutrices, filles d'un administrateur de ce temps-là. Ces demoiselles ne purent tenir longtemps à Montbernage ; l'esprit de la population leur était trop opposé ; les enfants les abandonnaient ou se montraient indomptables. Les parents enlevaient les produits du jardin, pour les porter, disaient-ils, aux maîtresses de la maison, c'est-à-dire aux bonnes Sœurs de la Sagesse.

Les Sœurs de Montbernage rentrèrent dans leur établissement en 1799. Elles y trouvèrent les choses à peu près comme elles les avaient laissées. Rien de ce qui leur appartenait n'avait été vendu. La Supérieure était la Sœur Sainte-Julithe, dont les vertus religieuses ont brillé du plus vif éclat et lui ont acquis une grande ré-

putation de sainteté. Dans son enfance, elle était protestante. Elle était élevée dans la maison de Montbernage, avec une autre sœur, protestante comme elle. Toutes deux firent abjuration et ne voulurent plus quitter l'établissement. La Sœur Julithe ne s'en éloigna que pour aller au noviciat ; elle fit profession le 9 novembre 1754, et rentra aussitôt à Montbernage, qu'elle ne quitta que pour le ciel, le 29 août 1810, à l'âge de 80 ans. Sa sœur, qui resta aussi dans la maison, était seulement agrégée à la Congrégation ; les scrupules qui la dévoraient l'empêchèrent de faire ses vœux ; elle n'en fut pas moins, toute sa vie, un modèle de piété.

Les Sœurs de La Cueille eurent plus à souffrir que celles de Montbernage. La Supérieure de cette maison était la Sœur Saint-Laurent qui avait avec elle la Sœur Sainte-Emélie et une autre Sœur dont nous ignorons le nom. Dans le but de pouvoir continuer à remplir leurs emplois de charité, elles avaient, comme toutes les Religieuses, quitté leur costume ordinaire, pour se revêtir de l'habit séculier ; mais il était néanmoins facile de les reconnaître à leur air de modestie et de recueillement, qu'elles n'abandonnaient jamais.

Un jour que la Sœur Emélie allait en ville et passait devant un corps de garde, la sentinelle l'arrêta, parce qu'elle n'avait pas sa cocarde, qui consistait en trois morceaux de drap, rouge, bleu et blanc, que les femmes elles-mêmes étaient obligées de porter à leur coiffure. Comme la Sœur insistait pour continuer sa route, parce qu'elle avait beaucoup de chemin à faire, en retournant sur ses pas, le soldat malhonnête la força à prendre son fusil et à faire faction. Les autres soldats et tous ceux qui passaient accablaient de moqueries et d'injures cette Religieuse qu'ils voyaient l'arme au bras. Quant à

elle , elle se tenait unie à son divin Epoux, et priaït de tout son cœur pour ceux qui l'outrageaient. Cependant un habitant de la ville constitué en dignité étant venu à passer adressa de vives réprimandes à la sentinelle, et rendit à la Sœur sa liberté.

La Sœur Emélie eut à dévorer un autre outrage bien plus humiliant et plus cruel. Elle fut condamnée à la prison ; et, avant d'être renfermée sous les verrous, elle devait être promenée par les rues de la ville, assise sur un âne et la face tournée en arrière. Ceux qui avaient la barbarie de la donner ainsi en spectacle s'arrêtèrent devant la maison d'un pâtissier. Ils y entrèrent comme des forcenés, sans que le maître de l'établissement eût un mot à dire. Après qu'ils se furent rassasiés de friandises, ils apportèrent leurs restes à la pauvre patiente ; mais (disons-le malgré toute notre répugnance) avant de les lui présenter, ils les salissaient avec l'ordure de l'animal sur lequel elle était montée, et les enfonçaient de force dans la bouche de cette infortunée Religieuse. Cette scène d'horreur continua un peu de temps, au milieu d'une foule toujours grossissante, qui jetait au visage de la Sœur les plus humiliantes invectives. Ne se croirait-on pas transporté au sein des peuplades les plus sauvages et les plus grossières de l'univers ? Enfin lorsque la malheureuse Fille de la Sagesse eut été rassasiée d'opprobres, Dieu lui envoya encore un libérateur qui l'arracha des mains de cette populace effrénée.

Les Sœurs de La Cueille furent obligées de quitter leur maison et de chercher ailleurs un asile. Elles furent remplacées dans leur établissement par les femmes Valade, mère et fille, lesquelles étaient protégées par la municipalité et continuèrent à faire la classe. Il semble que ces deux personnes n'avaient été placées là par la

divine Providence que pour garder la maison et le mobilier. Aussi, quand les Sœurs y rentrèrent, le 31 mars 1803, elles trouvèrent tout dans le meilleur état. Elles ne laissaient pas que d'être fort pauvres ; mais elles furent soutenues, pendant plusieurs années, par M. de Beau regard, curé de la cathédrale, qui devint plus tard évêque d'Orléans. La Sœur Saint-Laurent, rentrée dans la maison de La Cueille, continua quelque temps à y faire le bien ; mais son grand âge et ses infirmités lui commandant le repos, elle se rendit à la Communauté de Saint-Laurent, où elle mourut au mois de mars 1809, âgée de 75 ans.